Tchang-ye, *Tsieou-ts'iuan* et *Wen-tö*, *t'ai-wei* ◯ de *Tchang-ye*, à l'avenir dans ce qu'on aura à faire . . . . .

Sur la formule 下當用者, voyez les Nos 136, 138–143, 291.

N° 451. — T. xv. a. iii. 31. 451

Fiche prismatique triangulaire écrite sur ses deux faces antérieures; complète; 232 mm. de long; 17 mm. de large à la face postérieure.

L. 1: 十一月壬子玉門都尉陽* 丞羅* 敢言之謹*

L. 2: ◯移* 敢言之　掾安守屬賀書伏通成

Le onzième mois, le jour *jen-tseu*, (le nommé) *Lo*, adjoint (au nommé) *Yang* qui est commandant militaire (*tou-wei*) de *Yu-men*, se permet de dire ceci. Avec respect il expédie cette lettre pour se permettre de dire ceci.

(Ici un trait oblique qui précède le nom de celui que la fiche accrédite pour exposer le message; cf. les Nos 136, 137, 138, 143.)

Fou T'ong-tch'eng, gardien de *Yuan-ngan*, chargé de la lettre de félicitations.

N° 452. — T. xv. a. iii. 43. 452*

Fiche complète; 229 mm. de long; 10 mm. de large.

◯◯◯月* 七斤半 (Signature).

以俞* 長羅候壘尉史官槖他一匹三月丁未發至煎都。行道食率三食*。食* 十二升* 半 (Signature).

◯◯◯◯ 7 livres et demie.

Prendre le chameau affecté au service public du *wei-che* du poste fortifié de *Yu-tch'ang-lo*; le troisième mois, le jour *ting-wei*, il partira pour se rendre à *Tsien-tou*. La nourriture pour le voyage est, pour chaque trois repas, de 12 *cheng* et demi de nourriture (?).

Au sujet du titre de *wei-che* 尉史, nous trouvons dans le commentateur *Yen Che-kou* l'information suivante (*Ts'ien Han chou*, chap. xciv. a, p. 7 v°): 'D'après les règlements des *Han*, dans toutes les commanderies voisines de la barrière on avait établi des (officiers appelés) *wei*; il y en avait un par cent *li*; en outre il y avait (sous les ordres de chaque *wei*) deux *che-che* et deux *wei-che* qui avaient la charge d'inspecter la frontière.' 漢律近塞郡皆置尉。百里一人。士史尉史各二人巡行徼塞也。

Sur le nom de *Tsien-tou*, au lieu de *Ta-tsien-tou*, voyez les Nos 304 et 356.

On trouve une mention du chameau dans le N° 319.

N° 453. — T. xv. a. iii. 2. 453

Partie supérieure d'une fiche; 182 mm. de long; 12 mm. de large.

常◯年* 寫移書到明白扁書高顯處令吏 . . . . .

Tch'ang ◯-*nien* écrit et expédie cette lettre à destination; d'une manière claire affichez-la dans un endroit élevé et visible pour faire que les officiers . . . . .

Pour la formule 寫移書到 cf. les Nos 63, 137, 150, 158.

Pour l'affichage de certains documents officiels cf. es Nos 63, 273, 432.